

**Déclaration de la FSU au CTSD du jeudi 11  
juillet 2019**



Dans un essai de 1944, paru dans *Poésie 44*, Albert Camus écrivait : " *Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde* ", comment ne se serait-il pas révolté en entendant un Président de la République utiliser l'élément de langage populiste « prise d'otages » pour qualifier le mouvement de grèves des enseignants correcteurs du baccalauréat 2019.

Pour sa part, la porte-parole du gouvernement remet en cause le droit de grève constitutionnel en déclarant sur Sud Radio le 4 juillet : « Je respecte le droit de grève, mais la grève on peut la faire au mois de mars, à d'autres moments ».

Le « Nouveau Monde » est binaire : les bons qui détiennent la vérité absolue et qui font le bien et les mauvais passésistes, réactionnaires et corporatistes.

Dans quel camp alors situer un Ministre qui bafoue l'égalité, l'un des principes fondateurs de notre République, pour conforter son image autoritariste ?

Comment un Ministre peut-il ne pas respecter la loi notamment l'article D 334-10 sur la souveraineté des jurys de baccalauréat ?

Quel mépris aussi lorsqu'il cherche à discréditer toute opposition en la renvoyant à une poignée de minoritaires. C'est pourtant bien par une minorité de Français que Macron a été élu (32 % d'abstention, 8 % de votes blanc ou nul, 20 % de votes pour Le Pen, soient 60 % des électeurs).

Que représentent les 71 000 personnes qui ont voté les statuts du parti LREM par rapport aux 67 millions de Français...

Combien y a-t-il eu de manifestations organisées pour défendre Blanquer ?  
Aucune.

Faut-il en conclure, selon sa rhétorique, que personne ne le soutiendrait ?

Ce Ministre n'est qu'une agence de marketing orwellienne jamais avare de slogans notamment le désopilant « l'École de la confiance ».

La confiance ne s'impose pas par un dirigisme infantilisant mais elle se gagne d'abord par le respect et par la qualité de son travail.

Pour disqualifier ses contradicteurs, Blanquer utilise le terme d'idéologie, comme s'il s'agissait d'un repoussoir, d'une aberration.

Mais créer un devoir de réserve pour les enseignants (*article 1* de la Loi Blanquer), n'est-ce pas idéologique ?

Permettre le développement de maternelles privées (*articles 2 à 4*), n'est-ce pas idéologique ?

Créer des écoles de prestige pour les « premiers de cordée » financées en partie par des entreprises privées (*article 6*), n'est-ce pas idéologique ?

Permettre de retirer le cadre national de notre Éducation par le biais des expérimentations (*article 8*), n'est-ce pas idéologique ?

Supprimer le CNEC, chargé d'une évaluation scientifique indépendante (*article 9*), n'est-ce pas idéologique ?

Prendre des décisions par ordonnance notamment modifier les compétences des CDEN qualifiés d'« assemblées fastidieuses où on cultive des jeux de rôle » (*article 17*), n'est-ce pas idéologique ?

Seule l'idéologie économique libérale et son dogme de la concurrence de tous contre tous aurait désormais le droit de dicter sa loi.

Il est inquiétant de voir à quel point elle a gangrené le vocabulaire et la finalité de l'Éducation nationale avec les compétences, les contrats d'objectifs, les radars de performance, le benchmarking, les flux et les stocks, les gap qualitatifs...

Les éléments de langage et la propagande ministérielle créent de fausses réalités, de l'illusion dont les corollaires deviennent très vite de la déception et de la colère.

Les choix budgétaires du gouvernement visent à casser les services publics d'Éducation, de Santé et de Justice notamment. Les choix idéologiques du gouvernement visent à détruire le statut de fonctionnaire et les organisations syndicales qui les représentent.

Une société, une Nation n'est pas la somme d'individus qui la composent.

En Gironde, comme dans la France entière, la suppression de postes dans le second degré a aggravé la pauvreté du mouvement des mutations des enseignants.

La pénurie est criante aussi avec un solde de neuf fermetures de divisions alors que les effectifs par classe sont pléthoriques.

La baisse du nombre d'élèves en CP et en CE1 pour l'Éducation prioritaire, est pourtant toujours vantée comme la mesure sociale du ministre.

Aux enseignants insultés, méprisés, sous-payés, dont le travail est empêché de faire toujours mieux avec moins et de travailler toujours davantage (deuxième heure supplémentaire obligatoire, cinq jours de formation sur les vacances scolaires...).

Le slogan de l'École inclusive masque la remise en cause des Segpa (suppression de 15 postes cette année), une structure qui permet la différenciation et la réussite des élèves. Quant à la création du PIAL, elle conforte la précarité du statut des AESH. Quelle justice sociale que de s'en prendre aux élèves qui nécessitent davantage d'aide et qui viennent souvent de milieux défavorisés !